



MAIRIE DE VILLEGLY-EN-MINERVOIS

Dossier n° DP 011 426 15 D0011

date de dépôt : 15 juin 2015
demandeur : FABIAU Jean-Philippe
pour : la construction d'un mur de séparation,
d'une piscine et d'un cabanon de jardin
adresse terrain : 7 rue du Pays Bas
11600 VILLEGLY

ARRETE
Accordant une déclaration préalable
au nom de la commune de VILLEGLY

Le maire de VILLEGLY,

Vu la déclaration préalable présentée le 15 juin 2015, par M. FABIAU Jean-Philippe, demeurant 7 rue du Pays Bas 11600 VILLEGLY ;

Vu l'objet de la déclaration :

- . Construction d'un mur de séparation, d'une piscine et d'un cabanon de jardin ;
- . sur un terrain situé Section AA n° 70 et 71 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2008-1353 du 19 décembre 2008 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09 janvier 2012 (zone UAa)

ARRETE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Le 15 juin 2015
Le Maire,



Alain MARTY